

MARC-ANDRÉ  
LECLERC **LE**

# HOCKEY MIS EN ÉCHEC

Le prix du culte  
de la performance  
dans le sport amateur



les éditions  
du journal



MARC-ANDRÉ LE  
LECLERC

# HOCKEY MIS EN ÉCHEC

Le prix du culte  
de la performance  
dans le sport amateur

**les éditions  
du journal**



## Sommaire

Avant-propos .....	<b>9</b>
Chapitre 1: La fin du silence .....	<b>19</b>
Chapitre 2: Le parcours du combattant .....	<b>41</b>
Chapitre 3: Se battre pour jouer .....	<b>59</b>
Chapitre 4: Les « vendeurs de rêve » .....	<b>77</b>
Chapitre 5: Former des êtres humains .....	<b>95</b>
Chapitre 6: Les arbitres veulent accrocher leur sifflet .....	<b>107</b>
Chapitre 7: Parents à distance .....	<b>117</b>
Chapitre 8: Les médias et le hockey .....	<b>137</b>
Chapitre 9: Turbulences sur la planète sportive ...	<b>151</b>

Chapitre 10: Aide et prévention .....	<b>169</b>
Chapitre 11: Le combat d'une ministre .....	<b>185</b>
Chapitre 12: Un gardien dans un champ de mines .....	<b>199</b>
Chapitre 13: Un commissaire qui ne craint pas les défis .....	<b>219</b>
Chapitre 14: Une responsabilité collective .....	<b>233</b>
Remerciements .....	<b>245</b>



## CHAPITRE 1

# La fin du silence

Le 26 mai 2022, le journaliste du réseau TSN Rick Westhead a divulgué une nouvelle qui a ébranlé les colonnes du temple du hockey canadien. Il a révélé que Hockey Canada avait réglé à l'amiable un dossier d'agression sexuelle qui impliquerait une jeune femme et un total de huit jeunes joueurs de hockey, dont plusieurs athlètes de l'édition 2018 d'Équipe Canada junior.

C'est après la tenue d'un gala de la Fondation Hockey Canada et la présentation d'un tournoi de golf que la femme identifiée par les initiales E. M. aurait été agressée à plusieurs reprises. L'agression se serait déroulée dans un hôtel de London, en Ontario, le 19 juin 2018 en matinée. L'équipe canadienne était alors réunie pour souligner la victoire du Canada lors du Championnat du monde junior qui avait eu lieu à Buffalo six mois plus tôt. Elle avait remporté les grands honneurs grâce à une victoire de 3 à 1 en finale contre la Suède.

La jeune femme réclamait des dommages-intérêts pour une somme totale de 3,35 millions de dollars:



2 millions de dollars pour dommages pécuniaires passés et futurs, 1 million de dollars pour dommages punitifs, 300 000 \$ pour douleur et souffrance et 50 000 \$ pour stress mental et émotionnel. Hockey Canada, la Ligue canadienne de hockey et les présumés agresseurs étaient impliqués dans la poursuite.

Autant l'avocat de la jeune femme, Robert Talach, que Hockey Canada ont confirmé qu'une entente à l'amiable avait été conclue en privé. Dans un courriel envoyé au réseau sportif anglophone TSN, l'avocat de la plaignante a signalé que cette dernière était « satisfaite du résultat et soulagée que cette affaire difficile ait été conclue. Elle n'a rien d'autre à ajouter et, conformément à ses souhaits et à son comportement, demande que sa vie privée et son désir de ne pas être identifiée continuent d'être respectés ».

Dans une déclaration transmise à Rick Westhead en mai 2022, la porte-parole de Hockey Canada, Esther Madzys, a mentionné ceci :

Hockey Canada est profondément troublé par les très graves allégations d'agression sexuelle concernant des membres de l'équipe nationale de hockey junior 2017-2018. Dès que Hockey Canada a eu connaissance de cette affaire en 2018, nous avons contacté les autorités policières locales pour les en informer. Le même jour, nous avons également retenu les services de Henein Hutchison LLP, un cabinet possédant une vaste expérience dans ce domaine, pour entreprendre une enquête interne indépendante approfondie et formuler des recommandations sur les domaines d'amélioration que

nous avons mises en œuvre et continuerons de poursuivre [*sic*]. La personne qui a présenté les allégations a choisi de ne parler ni à la police ni à l'enquêteur indépendant de Hockey Canada et a également choisi de ne pas identifier les joueurs impliqués. C'était son droit et nous respectons pleinement sa volonté. Nous avons réglé cette question et dans le cadre de ce règlement, nous ne ferons plus de commentaires.

Le 2 juin 2022, lors d'une entrevue dans *La Presse* avec le journaliste Joël-Denis Bellavance, Pascale St-Onge, qui était ministre des Sports à l'époque, s'est dite découragée d'apprendre les détails de cette affaire.

Quand j'ai lu cette histoire, j'ai été absolument horrifiée des allégations qui sont rapportées. Je suis aussi découragée et déçue d'entendre que des histoires d'agression sexuelle surviennent encore dans le milieu sportif. Nous allons prendre le temps d'analyser les faits. On veut en savoir plus sur le rôle qu'a joué l'organisation. On évalue aussi les outils qui sont à notre disposition pour intervenir dans ce genre de dossier. C'est quand même un dossier qui est complexe et qui est préoccupant. C'est un dossier qui habituellement se retrouve devant les tribunaux civils ou criminels. Il y a eu un règlement hors cour qui ajoute à la complexité du dossier.

Le 20 juin 2022, les dirigeants de Hockey Canada ont comparu devant le Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes. Tom

Renney, chef de la direction de Hockey Canada, était accompagné de Scott Smith, président et chef de l'exploitation, et de David Andrews, président du conseil d'administration de la Fondation Hockey Canada.

M. Renney a expliqué devant les élus que Hockey Canada avait été mis au courant de l'incident le lendemain de la présumée agression.

Nous avons immédiatement lancé une enquête, en commençant par communiquer avec la police. Nous avons commandé une enquête indépendante et nommé un comité d'arbitrage indépendant composé de juges pour examiner les conclusions de l'enquête. Nous avons également avisé Sport Canada, comme nous sommes tenus de le faire en tant qu'organisme national de sport qui reçoit des fonds fédéraux. Notre organisation, nos dirigeants et notre personnel ont collaboré pleinement avec les organismes d'application de la loi et l'enquêteur tout au long de leurs démarches, en leur donnant accès à tous les renseignements demandés. Nous ne pouvons pas parler de l'enquête entreprise par la police de London. Pour notre part, l'enquête indépendante que nous avons commandée n'a pas pu être menée à terme parce que la jeune femme a préféré ne pas parler à l'enquêteur. C'était son droit, et nous avons respecté sa volonté, tout comme nous continuons de respecter sa volonté claire et réitérée de ne pas s'identifier et de ne pas identifier les joueurs impliqués. Il est compréhensible que l'opinion publique s'indigne du fait que les joueurs en cause n'ont jamais été identifiés ni sanctionnés,

mais la décision revient à la jeune femme dans cette affaire, et nous encourageons tout le monde à tenir compte de sa volonté fondamentale de protéger sa vie privée avant toute autre chose.

En ce qui concerne le règlement avec la plaignante, M. Renney a mentionné, devant les élus, que :

Nous [Hockey Canada] avons réglé rapidement parce que nous estimions avoir l'obligation morale de réagir au comportement auquel se seraient livrés des joueurs invités à une de nos manifestations sportives. Bien que nous ne sachions pas exactement ce qui s'est passé ce soir-là et que nous ne connaissions pas l'identité des personnes en cause, nous reconnaissons qu'il s'agit de comportements inacceptables et incompatibles avec les valeurs et les attentes de Hockey Canada, et qu'ils ont clairement causé un préjudice. Nous avons estimé que la réponse correcte à la démarche judiciaire de la femme ne devait pas l'obliger à participer à des délibérations judiciaires prolongées. Le règlement lui permet d'obtenir le soutien dont elle pourrait avoir besoin pour tourner la page.

Quelques jours plus tard, M. Renney annonçait son départ à la retraite.

De son côté, Scott Smith, le président de Hockey Canada, qui deviendra également chef de la direction après le départ de Tom Renney, a ajouté que d'autres présumées victimes avaient conclu des ententes similaires à celle d'E.M.

Il y a encore deux cas qui font l'objet d'enquêtes et dont il ne m'est pas permis de discuter ici. On m'a aussi indiqué que dans les cinq ou six années précédant mon arrivée en poste, deux ou trois situations semblables par année ont été rapportées et réglées de la même façon. Mais une seule au cours des 12 derniers mois.

Deux jours après le témoignage des hauts dirigeants de Hockey Canada, le 22 juin 2022, la ministre Pascale St-Onge a annoncé la suspension de l'attribution de fonds fédéraux à l'organisation nationale, tout en émettant deux conditions pour renverser sa décision : premièrement, le dévoilement des recommandations du cabinet d'avocats torontois Henein Hutchison et « les détails concrets de [son] plan pour mettre en œuvre le changement », et deuxièmement, la ratification du programme du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport, qui avait lancé ses activités quelques jours plus tôt.

Peu après la comparution des dirigeants de Hockey Canada devant les élus de la Chambre des communes, d'importants commanditaires ont retiré l'aide financière octroyée à la fédération nationale de hockey sur glace. Ainsi, la Banque Scotia, Canadian Tire et Telus ont pris leurs distances. Plusieurs commanditaires ne reviendront qu'en décembre 2023.

Devant le tollé, Hockey Canada annonçait le 14 juillet 2022 qu'il ouvrirait sa propre enquête sur les allégations d'agression sexuelle. Dans une lettre ouverte de trois pages publiée sur le site de l'organisation, les membres de la direction écrivaient : « Nous savons que notre réponse a été insuffisante relativement aux

agissements de certains membres de l'équipe nationale junior 2018, voire pour mettre fin à la culture de comportements toxiques au sein de notre sport. Nous en sommes sincèrement désolés.»

Le 19 juillet 2022, Hockey Canada a admis dans un communiqué qu'il existe bel et bien un fonds national d'équité qui sert à un « large éventail de dépenses liées aux initiatives de sécurité, de bien-être et d'équité dans notre organisation ».

La même journée, le premier ministre Justin Trudeau, qui était en Colombie-Britannique pour l'annonce de la prolongation du Plan de protection des océans sur l'île Bowen, n'a pas mâché ses mots : « Ce que nous avons appris aujourd'hui est totalement inacceptable, et c'est la raison pour laquelle nous avons gelé il y a quelques semaines le financement versé à Hockey Canada. C'est difficile pour tout le monde au Canada de croire et d'avoir confiance [en] quelqu'un à Hockey Canada. »

On apprenait aussi durant cette journée, par le *Globe and Mail*, qu'un des joueurs de l'équipe nationale junior en 2018 avait communiqué avec la présumée victime le lendemain du viol présumé. La femme aurait écrit, dans un message texte, qu'elle a senti qu'on se moquait d'elle et qu'on avait abusé d'elle. Elle aurait mentionné avoir discuté de l'événement seulement avec sa mère. C'est cette dernière qui serait entrée en contact avec les policiers. Le joueur de hockey lui aurait répondu : « Tu dois parler à ta mère dès maintenant et arranger le tout avec la police avant que ça n'aille trop loin. »

Le chef de police de London, Steve William, a déclaré par voie de communiqué le 20 juillet 2022 que son

service prendrait le temps de réexaminer les allégations d'agression sexuelle. Deux jours plus tard, l'enquête était officiellement réouverte. Une première enquête n'ayant pas mené à des accusations s'était conclue en février 2019.

Le 2 octobre 2022, on apprenait, toujours dans le *Globe and Mail*, l'existence d'un deuxième fonds de plusieurs millions de dollars devant couvrir les réclamations pour agression sexuelle et des poursuites judiciaires. Cette enveloppe était connue comme étant le Fonds en fiducie pour l'héritage des participants. Plus de 7,1 millions de dollars provenaient du premier fonds, le Fonds national d'équité, qui avait été créé pour gérer « des questions incluant les abus sexuels, mais sans s'y limiter », selon des informations obtenues par le quotidien.

Dans le foyer de la Chambre des communes, la même journée, la ministre St-Onge avait réagi sans équivoque : « Je le dis clairement : ça prend des démissions. Je ne crois pas que c'est possible de rebâtir la confiance en Hockey Canada, puis dans l'organisation, avec les mêmes personnes qui ont permis à ce système-là d'exister. »

Dans les mois précédents, plusieurs événements s'enchaînaient. L'ancien juge de la Cour suprême du Canada Thomas Cromwell recevait le mandat de revoir le fonctionnement de la gouvernance de Hockey Canada tandis que dans la même semaine, le président du conseil d'administration, Michael Brind'Amour, remettait sa démission. C'est Andrea Skinner qui occupera le poste de présidente par intérim, mais pas pour bien longtemps : elle a quitté l'organisation le 8 octobre

en mentionnant dans une déclaration officielle qu'il ne lui paraissait « plus raisonnable de continuer à donner [de son] temps bénévolement à titre de présidente intérimaire ».

Trois jours plus tard, le 11 octobre 2022, devant la pression grandissante, tous les membres du conseil d'administration de Hockey Canada ainsi que le chef de la direction remettaient leur démission. Ainsi, outre Scott Smith, sept autres membres qui étaient toujours actifs au sein du conseil d'administration quittent le navire : Terry Engen d'Eckville en Alberta, Kirk Lamb de Calgary, John Neville de Markham en Ontario, Barry Reynard de Kenora en Ontario, Mary Anne Veroba de Lampman en Saskatchewan, Bobby Sahni de Toronto et Goops Wooldridge de Milton Station, à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans un bref communiqué, la fédération nationale indiquait qu'un « comité de gestion intérimaire [serait] formé pour superviser l'organisation jusqu'à ce qu'un nouveau conseil d'administration nomme un nouveau chef de la direction à la tête de l'organisation ».

Le premier ministre Justin Trudeau, qui était en tournée à Sorel-Tracy, a salué la décision des démissionnaires : « C'est une bonne première étape, mais nous savons qu'il y a un changement de culture qui doit se faire à Hockey Canada. Il va y avoir beaucoup de travail à faire dans les semaines et les mois à venir pour regagner la confiance des Canadiens, et surtout des parents canadiens. »

Le financement du gouvernement fédéral a été rétabli le 16 avril 2023, considérant que Hockey Canada est désormais signataire du programme Sport Sans Abus



et du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport, que la fédération continue d'étudier et de mettre en œuvre les recommandations de l'ex-juge Cromwell; et qu'elle s'est engagée à rendre des comptes régulièrement au gouvernement fédéral.

Au début de l'année 2024, soit le 24 janvier, un article du *Globe and Mail* intitulé « Five members of 2018 Canadian junior hockey team to face sexual assault charges » et signé par Robyn Doolittle et deux acolytes révélait que cinq membres de l'équipe nationale junior de 2018 devaient se rendre à la police de London. Quelques jours avant la comparution des cinq joueurs, l'identité des présumés agresseurs a été dévoilée. Quatre d'entre eux évoluaient toujours dans la LNH. Il s'agit de Dillon Dube, qui joue pour les Flames de Calgary, Carter Hart, qui est gardien de but pour les Flyers de Philadelphie ainsi que Michael McLeod et Cal Foote, qui jouent pour les Devils du New Jersey. Le cinquième accusé, Alex Formenton, avait joué pour les Sénateurs d'Ottawa avant de se joindre à une équipe en Suisse. Tous ont été autorisés à partir en congé pour une durée indéterminée.

Les cinq joueurs font alors face à une accusation d'agression sexuelle. Dans le cas de Michael McLeod, il fait également face à une accusation de participation à un acte criminel. Le 5 février 2024, les cinq joueurs ont comparu par l'entremise de leurs avocats et ils ont tous plaidé non coupables. La même journée, le chef de police de London, Thai Truong, s'est excusé en conférence de presse auprès de la victime présumée de l'agression sexuelle de juin 2018, à London, au nom du service de police.

Clairement, ce procès sera l'un des plus couverts au pays et teintera l'image du hockey pour les prochaines années. Le capitaine du Canadien Nick Suzuki, pendant le match des étoiles de février 2024, déclarait :

Ça va de toute évidence affecter l'image des joueurs de hockey dans la société. Ce ne sont que cinq joueurs, parmi les milliers d'autres qui évoluent à travers les différentes ligues, sans compter la population en général. Des incidents se produisent, parfois. Ça va affecter les joueurs de hockey, ainsi que les gens de notre entourage. C'est une situation complexe.

### **Et Hockey Québec, dans tout ça ?**

Quand il repense au scandale qui a frappé Hockey Canada en 2022, Jocelyn Thibault, ancien directeur général de Hockey Québec et ancien gardien de but de la LNH, admet : « Ça mis en lumière les problèmes de gouvernance dans les fédérations sportives à travers le pays. Pour moi, c'est clair que les fédérations nationales, provinciales, régionales et locales ont besoin d'une réforme. Pourquoi c'est arrivé ? Pourquoi Hockey Canada a agi comme ça ? Probablement qu'on ne le saura jamais malheureusement. »

Un peu attristé, Jocelyn souligne également que le scandale à Hockey Canada a semé la confusion auprès du grand public, partout au pays, mais aussi au Québec et notamment à l'égard du rôle de Hockey Québec. « Les gens ont mêlé plein de choses et je comprends pourquoi. C'est une histoire bien particulière qui est arrivée. On recevait beaucoup de pression. On nous disait que

si on ne dénonçait pas ce que Hockey Canada a fait, nous étions comme des complices. Hockey Québec n'était pas d'accord non plus, mais ce n'était pas ça le point. Moi, comme gestionnaire, je ne pouvais pas dire que je n'allais pas envoyer l'argent pour payer les assurances cette année-là. Si on faisait ça, on se mettait à risque.»

Ainsi, il faut comprendre que lorsqu'un jeune s'inscrit dans son association locale de hockey mineur, une partie des frais est remise à Hockey Canada pour payer les assurances. «C'est un bon plan d'assurance, s'exclame Jocelyn Thibault. Mais les gens ne voulaient pas envoyer leur argent à Hockey Canada parce qu'avec cet argent-là, l'organisme va acheter le silence des victimes de viol.»

Clairement, Hockey Québec s'est trouvée alors coincée dans une situation politico-administrative. «C'était une situation triste qui a été gérée plus ou moins correctement. On était mêlés à une histoire où on n'avait pas rapport. Avant toutes les histoires de Hockey Canada, nous avons déjà donné un mandat à une entreprise pour analyser notre gouvernance et arriver avec des recommandations.»

Le 5 octobre 2022, le conseil d'administration de Hockey Québec a voté une résolution en lien avec la situation qui prévalait à ce moment du côté de Hockey Canada. La fédération québécoise soulignait dans sa résolution qu'elle avait perdu confiance en Hockey Canada, elle dénonçait une absence d'information sur le comité spécial et elle mentionnait l'intention de Hockey Québec de « ne pas verser les frais de cotisation des membres de 3\$ ».

**N**otre sport national traverse une crise. Derrière l'éclat des patinoires et les exploits des joueurs se cache une sombre réalité révélée, entre autres, par le récent scandale touchant Hockey Canada. En effet, depuis quelques années, on apprend que ce qui a lieu en coulisses du hockey mineur et junior est beaucoup moins noble que ce qui se passe sur la glace.

Par le biais d'entrevues poignantes et révélatrices, Marc-André Leclerc, ex-nageur en eau libre de calibre mondial, emmène ses lecteurs au cœur du système du hockey amateur. Il est allé à la rencontre de dirigeants, d'entraîneurs, d'anciens joueurs, de parents et d'arbitres pour mieux comprendre la culture souvent malsaine qui prévaut dans le sport amateur. Au fil des pages de ce livre, on comprendra que la quête de gloire et de performance se fait au détriment de l'esprit sportif ainsi que de la santé mentale et physique de nos jeunes athlètes. Cette faillite est-elle le reflet d'une société individualiste, obsédée par le pouvoir et la réussite à tout prix ?



Après dix ans comme employé politique sur la colline du Parlement à Ottawa, **MARC-ANDRÉ LECLERC** a fait le saut dans le monde des médias. On peut le voir, entre autres, à *Salut Bonjour Weekend* à TVA et à *La joute* sur LCN. On peut lire ses chroniques dans *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec*, et l'entendre sur QUB radio. En 2022, il a fait paraître un premier livre, *Confidences politiques. Incursion dans l'entourage de nos élus*.

